



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2018

OBJET :

DE-18-12-1-24) CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS EN
CONTREPARTIE DE LA SUBVENTION POUR SURCHARGE FONCIERE
ACCORDEE A LA VINCEM POUR LA REALISATION D'UNE RESIDENCE
POUR ETUDIANTS DE 65 LOGEMENTS SOCIAUX SIS 78, AVENUE
AUBERT

L'an deux mille dix-huit, le mercredi dix-neuf décembre à dix-neuf
heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Monsieur le Maire le vendredi 07 décembre 2018 conformément au Code
général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-
ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN
Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme
VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M.
MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE,
Mme GAUVAIN, Mme KAMINSKA, Mme TOP, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE,
M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M.
DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M.
PITAVY, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme POMMIER.

Absents excusés : M. LOUVIGNÉ (pouvoir à M. LEBEAU), Mme VALVERDE (pouvoir
à Mme LE BIDEAU), Mme MAFFRE-BOUCLET (pouvoir à M. STEIN), Mme COMBE
(pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181219-lmc1H5641H1-DE Date de réception en Préfecture : 21/12/2018 Date de Publication : 21/12/2018

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30 mai 2007, modifié les 30 septembre 2009, 29 septembre 2010, 29 juin 2011, 18 décembre 2013, 29 mars 2016 et 30 janvier 2017 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 19 décembre 2018 accordant une subvention pour surcharge foncière à la VINCEM pour la réalisation d'une résidence pour étudiants de 65 logements sociaux sis 78, avenue Aubert à Vincennes ;

Considérant la convention proposée, réservant 10 logements à la Ville et fixant les obligations de la VINCEM, en contrepartie de la subvention accordée pour cette opération ;

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 10 décembre 2018,

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Habitat, Démocratie participative et Vie des quartiers du 12 décembre 2018,

D É L I B È R E

à la majorité (1 voix contre : Mme POMMIER, - 5 abstention(s) : MME MAFFRE-BOUCLET, HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, COMBE, M. STEIN,)

ARTICLE I : Approuve la convention réservant 10 logements à la Ville et fixant les obligations de la VINCEM, en contrepartie de la subvention accordée pour la réalisation d'une résidence pour étudiants de 65 logements sociaux sis 78, avenue Aubert à Vincennes ;

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181219-lmc1H5641H1-DE Date de réception en Préfecture : 21/12/2018 Date de Publication : 21/12/2018
